

## Aide étudiante d'urgence

1.	Contexte de la mise en place de l'aide.....	1
2.	Les cas émergents.....	1
3.	Les aides mises en place .....	1
4.	Le bilan chiffré des aides à la vie quotidienne .....	2
5.	Leçons possibles pour la suite.....	2

### 1. Contexte de la mise en place de l'aide

Dans l'enseignement supérieur 65 comme ailleurs, le confinement est planifié dès le vendredi 13 mars 2020. Il est pleinement effectif le mardi 16 mars.

Les composantes d'enseignement supérieur organisent la continuité de service public. En particulier, l'enseignement à distance se déploie à partir des moyens existants (mails, plateformes pédagogiques, environnements numériques de travail) mais aussi en utilisant des outils logiciels privés, avec une grande diversité d'applications numériques.

Partout, l'objectif reste d'apporter le même niveau d'enseignement, sans changer les objectifs, mais en changeant les modalités d'enseignement et d'évaluation ; et partout la bienveillance est de mise.

### 2. Les cas émergents

Deux cas de figures apparaissent :

- les étudiant-es confiné-es dans leurs familles, dans le département ou hors du département,
- les étudiant-es confiné-es dans leur logement étudiant, ce dernier cas étant minoritaire.

Au fil des jours, il apparaît que 90% des étudiant-es restent en lien avec leur composante... ce qui signifie que 10%, soit plus de 500, ne sont plus en lien. De plus, parmi celles et ceux qui restent en lien, l'absentéisme semble en augmentation très sensible dans toutes les formations (pas de données quantitatives pour le moment).

Raisons principales de la rupture de lien, définitive ou intermittente, par ordre décroissant d'importance quantitative apparente :

1. réseau internet (zone blanche, coût des abonnements Wi-Fi ou 4G),
2. matériel informatique (il apparaîtra qu'un nombre conséquent d'étudiant-es travaillent sur leur téléphone mobile),
3. difficulté d'accès à des ressources partagées avec les co-confiné-es (bureau, matériel informatique, réseau),
4. nécessité de travailler pour survenir à ses besoins ou à ceux de sa famille,
5. empêchements liés à la santé.

Des difficultés sociales émergent : par exemple, des étudiant-es qui allaient mettre fin à leur bail pour aller faire un stage indemnisé se sont retrouvés confiné-es dans leur logement étudiant (dépense en plus), avec un stage annulé (recette en moins). Des étudiant-es en mobilité entrante ont dû faire face au confinement de leur famille, qui parfois n'ont plus eu les moyens de subvenir à leurs besoins. Souvent, ces étudiant-es, ne relevant pas auparavant des dispositifs d'aide, ne savaient pas qui solliciter.

Le CUTP a créé une liste d'urgence, qui a permis d'être en contact avec 105 étudiant-es au total, pour les orienter, avec l'aide de leur composante, et leur proposer dans certains cas une aide spécifique.

### 3. Les aides mises en place

- Par les établissements  
Chaque composante a mis en place ses dispositifs de suivis pédagogiques et, avec l'aide du SIMPPS et du CROUS pour les établissements du MESRI, de suivi sanitaire et social
- Par les partenaires
  - o Préfecture  
Diffusion d'un document synthétique regroupant toutes les coordonnées de l'ensemble des structures aidantes
  - o Préfecture + CD65 + CATLP  
Aide ciblée sur des publics politique de la ville, notamment avec du matériel informatique
  - o Région

Mise à disposition de 1500 ordinateurs pour l'ensemble des établissements de Midi-Pyrénées. Les écoles d'ingénieur-es (dont l'ÉNIT) et l'INSPÉ (dont celle de Tarbes) sont exclus de cette action. 2 étudiants 65 auront bénéficié de ce dispositif limité.

Le CUTP a proposé à la Région, au cas où cette mesure serait réitérée :

- de mettre également à disposition des téléphones portables et des abonnements 4G, pour prendre en compte la réalité des pratiques, à défaut de pouvoir les changer
- de mettre à disposition, en concertation avec les établissements, un certain nombre de ces matériels à disposition des Sites universitaires d'équilibre, afin que l'irrigation puisse faire au plus près du terrain
- Secours populaire français  
Avec l'aide du CROUS et du CUTP, le SPF65 distribution alimentaire hebdomadaire sur le campus à partir du 24 avril
- Direction départementale de la Cohésion sociale et des Politiques publiques  
La DDCSPP65, après échange avec le CUTP, a mis à disposition des chèques d'urgence, sur le principe des chèques restaurants, d'un montant de 35 euros chacun. Ils permettaient d'acheter nourriture et produits de première nécessité dans les commerces. Le ciblage et la distribution ont été assurés par le CUTP : 5 sessions, du 4 mai au 2 juin.

Le CUTP diffusait à la liste des 105 étudiant-es inscrit-es les informations sur les aides et assistances mises en place à tous les niveaux, et en particulier le rendez-vous hebdomadaire sur le Campus (aide alimentaire et distribution de chèquiers). 10 rendez-vous ont eu lieu du 24 avril au 29 juin. Les chèquiers étaient attribués à des étudiant-es dont la précarité avait augmenté du fait du confinement.

Un seul étudiant ne relevant pas du périmètre 65, mais confiné dans les Hautes-Pyrénées, a bénéficié de ces aides. Réciproquement, nous avons tenté d'orienter plusieurs étudiants 65 en difficulté, confinés hors du 65.

#### 4. Le bilan chiffré des aides à la vie quotidienne

Matériellement, les aides directes ont concerné

- 105 étudiant-es pour l'aide alimentaire : accès à la totalité du « magasin » pour une somme forfaitaire de 3 €.
- 75 étudiant-es pour les chèquiers de la DDCSPP. 219 chèquiers, soit un montant total de 7665 €.

11 composantes ont été concernées : par ordre décroissant

ÉNIT, ESAD, UT3 (IUT de Tarbes, FSI/LPCAME, FSI/EMPMO, IFSI) (ces 3 établissements regroupent plus de 80% des aides) ; puis viennent Lycée Marie-Curie, Lycée Marie-Curie (BTS), Lycée Théophile-Gautier (CPGE), UPPA (STAPS), Université de Bordeaux (IUT).

Il y a une surreprésentation des mobilités entrantes : un tiers du public (ÉNIT (majoritaire) et UT3 uniquement).

2020	SPF65	DDCSPP65
24-avr	36	
<b>04-mai</b>	<b>51</b>	<b>19</b>
<b>11-mai</b>	<b>39</b>	<b>18</b>
<b>18-mai</b>	<b>42</b>	<b>13</b>
<b>25-mai</b>	<b>31</b>	<b>23</b>
<b>02-juin</b>	<b>40</b>	<b>36</b>
08-juin	36	75 étudiant-es aidé-es au total, issu-es de 9 composantes
15-juin	35	
22-juin	31	
29-juin	27	

368 passages pour aide alimentaire. 105 étudiant-es aidé-es au total, issu-es de 11 composantes

219 chèquiers de 35€

#### 5. Leçons possibles pour la suite

Chaque composante a été confrontée aux mêmes problèmes.

Sur leurs missions centrales, Formation, Recherche, elles sont les mieux placées et les seules à pouvoir agir.

En revanche, une centralisation sur une structure commune des remontées sanitaires et sociales permettrait à chaque étudiant-e de disposer d'une procédure d'urgence claire, et aux composantes de ne pas à avoir à reproduire la mise en place de dispositifs comparables. Ceux-ci pourraient être conçus et déployés en commun, tout en permettant à chaque composante de continuer à contrôler le dispositif pour le public dont elle a la responsabilité.

Doter le CUTP des moyens humains nécessaires à cette centralisation constituerait une mesure efficace en ce sens. Avec l'aide des partenaires, un projet de financement est en cours pour pouvoir proposer cette orientation aux membres.